



ASSOCIATION
Union Mancelle des Centres Sociaux
31 allée Claude Debussy
72000 LE MANS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Espace ressources de l'U.M.C.S.

Comptes annuels au 31 décembre 2018

- Attestation des comptes préambule

COMPTE ANNUELS

- Bilan actif – passif 1 et 2
- Comptes de résultat 3 à 5
- Annexe 6
- Annexes fiscales 7
- Détail bilan 8 à 11
- Détail compte de résultat 11 et 12

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

<input type="checkbox"/> Total du bilan	956 104.76€
<input type="checkbox"/> Produits d'exploitation	2 696 300.17€
<input type="checkbox"/> Résultat net comptable	0 €

Fait à Le Mans,
Le 16/04/2019

Stéphanie MULLARD
Coordinatrice de l'U.M.C.S.

COMPTE S ANNUELS

BILAN ACTIF

Actif	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			31.12.2017 Total
	Brut	Amort	Net	
IMMobilisations incorporelles	24 055.75	18 764.41	5 291.34	2 182.67
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	18 775.75	17 684.41	1 091.34	2 182.67
DROIT AU BAIL				
AUTRES	5 280.00	1 080.00	4 200.00	
IMMobilisations incorporelles en cours				
AVANCES ET ACOMPTEs				
IMMobilisations corporelles	330 479.90	137 473.55	193 006.35	86 203.51
TERRAINS	2 028.00	135.20	1 892.80	
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	8 779.25	1 859.50	6 919.75	5 848.69
AUTRES	319 672.65	135 478.85	184 193.80	80 354.82
IMMobilisations corporelles en cours				
AVANCES ET ACOMPTEs				
IMMobilisations grevées de droits				
IMMobilisations financières				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMobilisés				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMobilisé (1)	354 535.65	156 237.96	198 297.69	88 386.18
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières & autres approvisionnements				
en cours de production				
produits intermédiaires				
marchandises				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTEs VERSES/COMMANDES				
CREANCES	585 544.37		585 544.37	443 894.55
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHEs	15 554.29		15 554.29	15 815.04
AUTRES	569 990.08		569 990.08	428 079.51
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	172 409.92		172 409.92	259 598.97
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 854.78		1 854.78	1 423.01
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	759 809.07		759 809.07	704 916.53
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 114 344.72	156 237.96	958 106.76	793 302.71

BILAN PASSIF

Passif	31/12/2018 Montant	31.12.2017 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	55 252.24	48 121.96
REPORT A NOUVEAU		7 130.28
RESULTAT DE L'EXERCICE		
TOTAL FONDS PROPRES (1)	55 252.24	55 252.24
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	146 631.71	101 963.79
PROVISIONS REGLEMENTEES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	146 631.71	101 963.79
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	201 883.95	157 216.03
PROVISIONS POUR RISQUES	55 255.84	27 539.27
PROVISIONS POUR CHARGES	103 765.72	56 830.72
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	159 021.56	84 369.99
FONDS DEDIES (4)	22 682.67	
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	95 775.35	99 553.10
DETTES FISCALES ET SOCIALES	308 644.96	338 080.89
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	39 269.24	
AUTRES DETTES	115 049.03	108 680.69
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 780.00	5 402.01
TOTAL DETTES (5)	574 518.58	551 716.69
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	958 106.76	793 302.71

COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017 Total
	Montant	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE			174.00
SOUS-TOTAL A			174.00
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 541 017.70		2 428 736.50
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	61 070.00		96 223.01
COLLECTES			
COTISATIONS			
AUTRES PRODUITS	24 924.43		22 945.18
SOUS-TOTAL B		2 627 012.13	2 547 904.69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 627 012.13	2 548 078.69
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	946.03		945.51
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		946.03	945.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 777.11		3 355.71
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	29 939.55		17 155.87
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		44 716.66	20 511.58
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	27 359.40		30 969.36
TOTAL DES PRODUITS		2 700 034.22	2 600 505.14
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		2 700 034.22	2 600 505.14

COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017 Total
	Montant	Total	
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES	35 018.30		35 797.34
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 322.22		
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	275 474.82		252 152.30
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	106 229.14		133 352.72
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 514 574.59		1 508 300.86
CHARGES SOCIALES	567 792.55		536 791.17
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		109 473.74	53 572.68
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	81 757.17		26 033.41
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	27 716.57		27 539.27
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	3 522.17		3 514.26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		2 613 407.53	2 523 481.33
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	13.09		99.49
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		13.09	99.49
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	36 431.53		38 298.67
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		36 431.53	38 298.67
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)	50 042.07		31 360.37
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)	140.00		135.00
TOTAL DES CHARGES		2 700 034.22	2 593 374.86
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			7 130.28
TOTAL GENERAL		2 700 034.22	2 600 505.14

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
861	Mise à disposition gratuite de biens	870	Bénévolat
861320	Mise à disposition Locaux	870000	Bénévolat
	TOTAL (861)	8 597.66	TOTAL (870)
864	Personnel bénévole	871	Prestations en nature
864000	Prestation bénévole	871102	MAD locaux
	TOTAL (864)	10 608.00	TOTAL (871)
	Total charges contributions volontaires	19 205.66	Total produits contributions volontaires

ANNEXE du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTES

Principes et conventions en générales

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne la provision pour indemnité de départ en retraite. En effet les indemnités de départ en retraite n'étaient plus provisionnées depuis le 31 décembre 2010. (Provision pour indemnités de départ en retraite des salariés du centre social des quartiers sud transférées à L'UMCS au 01 janvier 2011). Ce changement de méthode a eu impact négatif sur le résultat de 46 935 €. Sans ce changement de méthode le résultat aurait été bénéficiaire de 46 935 €.

Informations générales complémentaires

En 2008, l'ensemble des centres sociaux de la Ville du Mans se sont rapprochés au travers de l'association UNION MANCELLE DES CENTRES SOCIAUX (UMCS) qui a vocation de mutualiser certaines charges et produits destinés au fonctionnement des différents centres sociaux dont La Grande Maison - Centre Social Simone Veil.

Les dépenses hébergées, à l'UNION MANCELLE DES CENTRES SOCIAUX (UMCS) pour les 4 centres s'élèvent au titre de 2018 à € peuvent être réparties de la façon suivante (2 437 781€) :

	Cochereaux	Grande Maison	Quartiers sud	sablons
Charges fonctionnement	89 937	104 096	73 352	61 654
Charges de personnel	203 583	524 067	919 722	461 370
Total :	293 520	628 163	993 074	523 024

ANNEXE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	18 775.75	5 280,00	0,00	24 055.75
Immobilisations corporelles	191 026.22	139 453,68	0,00	330 479.90
Immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	
Total	209 801.97	144 733.68	0,00	354 535.65

Cloé comptabilité v2018

Etat des provisions

Des provisions ont été constatées sur l'exercice 2018 :

Une pour un dossier lié à la RH en contentieux : 8 035€ et 27 277.84 €

Le montant des engagements de retraite a été calculé en se basant sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective applicable : Sociaux et socio-culturels
- Base : Salariés présents au 31/12/2018
- Condition de départ : Départ volontaire
- Méthode de calcul : Droit proratisés temporis
- Age estimé de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres ainsi que pour les non cadres
- Taux de progression des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 1.15% (OAT à 10 ans au 31/12/2018)
- Taux de charges sociales : 75%

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements s'élève au 31 décembre 2018 à 103 765.75 euros.

La provision pour retraite s'élève 103 765.75 €, cette provision n'est pas mouvementée depuis plusieurs exercices.

ANNEXE

Tableau des variations des fons associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :	55 252.24€				55 252.24€
Report à nouveau					
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	101 963.79€		74 607€		176 570.79€
Provisions réglementées					
TOTAL 1	157 216.03€		74 607€		231 823.03

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances clients	15 554.29	15 554.29	
Autres créances clients	520 094.92	518 092.92	
Sécurité sociale et organismes divers			
Divers état des autres collectivités publiques			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 854.78	1 854.78	
TOTAL	537 503.99	535 501.99	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattaché	95 775.35	95 775.35		
Personnel et comptes rattachés	253 598.04	253 598.04		
Sécurité sociale et organismes divers	39 269.24	39 269.24		
impôts				
Produits constatés d'avance	15 780.00	15 780.00		
Autres dettes	98 023.74	98 023.74		
TOTAL	502 446.37	502 446.37		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ANNEXE

Evaluation des immobilisations corporelles

Un actif est un élément identifiable ayant une valeur positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènement passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.

La valeur brute des éléments d'actifs immobilisés correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires pour mettre l'actif en place et pour le placer en état de fonctionnement conformément à l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat de l'immobilisation majoré des droits et taxes non récupérables, et minoré des rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus.

Les frais accessoires qui ne font pas partie du prix d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Selon le règlement CRC N°2004-06 du 23 novembre 2004, les composants qui sont significatifs et qui conservent ce caractère au moment du renouvellement ont été identifiés.

Pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles elles sont totalement amorties.

Evaluation des amortissements

L'actif traduit le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif de l'entreprise. Il est appliqué de manière constante pour tous les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques.

Les amortissements ont été calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Sur le plan comptable, le plan d'amortissement est déterminé en fonction de la durée probable d'utilisation effective de l'immobilisation par l'entreprise.

Sur le plan fiscal, les durées de référence qui conditionnent le montant fiscalement admis demeurent les durées d'usage.

Les taux d'amortissement retenus en comptabilités correspondent à la durée d'utilité du bien en l'occurrence identique à la durée fiscale (cf. tableau ci-dessous).

Pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2005 et amorties selon le mode dégressif, l'amortissement dérogatoire a été appliqué pour bénéficier de la déduction de la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal.

ANNEXE

L'amortissement dérogatoire est porté au passif du bilan, poste inclus dans les capitaux propres.

Les éléments amortissables et non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ce bien.

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	16 593.08	2 171.33	0,00	18 764.41
Immobilisations corporelles	104 822.71	32 650.84	0,00	137 473.55
Total	121 415.79	34 822.17	0,00	156 237.96

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilité en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation du bénévolat : 10 608€

Valorisation du personnel CAF : 0 €

Valorisation de matériel, fluide ville : 0 € (0€ locaux ville, la ville nous envoie une facture depuis l'exercice 2017)

Soit un total de contributions volontaires s'élevant au titre de l'exercice 2018 à 10 608 €

ANNEXE

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 415.43 euros décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre de contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11.

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Imputé au compte
Produit exceptionnels		
- PRODUIT SUR OPERATION DE GESTION	10 548.90	771800
- PRODUIT SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 228.21	772000
Total	44 716.66	777000
Charges exceptionnelles		
- CREANCES	659.02	671400
- CHARGES SUR OPERATION DE GESTION	32 999.38	671800
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 773.13	672000
Total	36 431.53	